



Association
des services de garde
en milieu scolaire du Québec

*La
Référence*

Mémoire

concernant l'implantation des classes
de maternelle 4 ans à temps plein
en milieu défavorisé

Août | 2013

Présentation de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ)

L'ASGEMSQ est un organisme à but non lucratif qui travaille à l'amélioration de la qualité des services de garde des écoles québécoises depuis 1985. C'est une organisation qui a cumulé, au cours de ses nombreuses années d'expérience, une expertise hors du commun dans son domaine d'activités et qui souhaite en faire bénéficier l'ensemble de la population québécoise.

Vision

La contribution de l'ASGEMSQ fera en sorte que chaque enfant puisse évoluer dans un milieu de vie de qualité, respectueux de son bien-être et de son développement.

Mission

Être la référence au Québec en matière de service de garde en milieu scolaire et mettre à profit son expertise afin de :

- promouvoir et soutenir l'amélioration de la qualité des services de garde et leur accessibilité;
- représenter et défendre les intérêts des services de garde auprès des instances gouvernementales et autres organismes en lien.

Introduction

Forte de la conviction que les services de garde scolaire s'inscrivent en continuité et en complémentarité des services éducatifs offerts par l'école et qu'ils sont par conséquent partie intégrante de l'école, l'ASGEMSQ souhaite exprimer son opinion sur l'implantation des maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé. L'Association souhaite d'une part, tenter de comprendre quelles sont les conditions à mettre en place afin d'assurer que les services de garde scolaire participent adéquatement à la réalisation de cette initiative afin qu'elle ait la portée et l'efficacité voulues et d'autre part, évaluer quels seront les impacts sur les services de garde en milieu scolaire. Ceci, afin d'être en mesure de représenter et de soutenir nos membres dans ce processus. Notre démarche s'est appuyée sur les données issues de la littérature, mais aussi sur des consultations que nous avons effectuées auprès des services de garde en milieu scolaire afin de connaître leurs avis, questions et préoccupations sur le sujet¹.

¹ Attention, les références que nous faisons au fil de ce mémoire aux entrevues et sondages que nous avons faits ne peuvent être généralisées. L'objectif était avant tout de donner une voix à nos membres et d'étayer certains constats issus de la littérature.

Programmes et mesures d'intervention destinés aux enfants de 4 ans : un bref retour en arrière

À l'automne 2012, le gouvernement du Québec a fait part à la population de son intention d'implanter des maternelles 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés dès septembre prochain. Il a ensuite annoncé que l'implantation de ces nouvelles classes se ferait, en 2013, à raison d'une classe par commission scolaire. Cette initiative réitère l'importance pour le gouvernement Marois d'intervenir dès la petite enfance afin de favoriser la réussite scolaire et de prévenir le décrochage.

À cette fin, le Québec a, en 1973-1974, amorcé l'implantation de classes de maternelle 4 ans à demi-temps pour les enfants handicapés ou issus de milieux défavorisés. Dans la même foulée, l'État a aussi commencé à financer, en 1978, le programme d'animation Passe-Partout. Celui-ci vise à la fois à préparer l'entrée à l'école des enfants, mais aussi à soutenir leurs parents. À l'origine, les commissions scolaires pouvaient opter pour la création de classes de maternelle 4 ans ou l'implantation du programme Passe-Partout. Vers la fin des années 1990, l'avenue des maternelles a toutefois été laissée de côté au profit du développement de services de garde éducatifs régis par le ministère de la Famille (centres à la petite enfance, garderies à but lucratif et services de garde en milieu familial)². Ainsi, en 1997, le gouvernement québécois a mis en place une politique de services de garde à l'enfance qui se voulaient universels, de qualité et à vocation éducative³. À ce moment-là, seules les classes de maternelle 4 ans déjà existantes ont été maintenues, sans qu'aucune autre ne voie le jour. Pour sa part, en 1992, le bassin des écoles admissibles au programme Passe-Partout a plutôt été élargi, s'étendant désormais aux écoles non défavorisées, bien que le profil socioéconomique soit resté un critère. À ce jour, 45 des 72 commissions scolaires sont autorisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à offrir ce programme⁴.

Une proportion des enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans à demi temps sont pris en charge, l'autre partie de la journée, par les services de garde en milieu scolaire (SGMS). Ceux-ci sont apparus dans les années 70 grâce à la mobilisation de parents et à l'appui, souvent, des écoles et des commissions scolaires⁵. Au cours de cette décennie, le développement de ce type de service est

² Conseil supérieur de l'éducation. (2012). « Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services », gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, p. 9.

³ Jensen, Jane. (2006) dans Boucheron, Laurence, Durand, Danielle, Goulet, Nathalie, Laurin, Isabelle et Lavoie, Sylvie. (2008). « Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport régional – 2008 », Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, p. 102.

⁴ Vallée, Pierre. (2013). « Passe-partout – Enfants et parents vont ensemble à l'école! » dans *Le Devoir*, 13 avril 2013.

⁵ Aubry, François. (2001). « En marche vers la reconnaissance. Histoire des services de garde en milieu scolaire au Québec », Confédération des syndicats nationaux (CSN), p. 39.

toutefois resté très embryonnaire. Ce n'est qu'en 1979, grâce à la reconnaissance juridique des SGMS par la *Loi sur les services de garde à l'enfance*, que le réseau a pu prendre son essor. Ainsi, dans les années 1980, les SGMS se sont rapidement multipliés. Même si, à cette époque, les commissions scolaires n'avaient pas l'obligation d'offrir ce service, la croissance a été fulgurante : en 1980-1981, on comptait 5 103 enfants fréquentant un SGMS et en 1989-1990, ce nombre s'élevait à 46 719⁶. C'est dans cette foulée que l'ASGEMSQ a vu le jour en 1985.

Dans les années 1990, le développement s'est poursuivi. La fin des années 1990 a été charnière dans la consolidation de l'identité des SGMS. En 1997, on a assisté à la mise en place d'une nouvelle formule de services éducatifs destinés aux enfants de 4 ans : 5 demi-journées d'activités éducatives en service de garde scolaire qui s'inscrivent en complémentarité avec les maternelles 4 ans et qui visent à renforcer leur mission préventive. Ce service a toutefois été limité à certains services de garde de la région de Montréal⁷. C'est aussi au cours de cette décennie, en 1998, qu'on a assisté à l'instauration des places à contribution réduite à 5 \$/jour, mais aussi au passage des compétences légales et organisationnelles entièrement entre les mains du MELS – autrefois, partagées avec l'Office des services de garde à l'enfance. De plus, en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires sont désormais obligées de mettre en place un service de garde lorsque le conseil d'établissement en fait la demande. Un règlement régissant les SGMS est également adopté cette même année. Il permet d'affirmer leur vocation éducative et leur rôle complémentaire dans le projet éducatif de l'école⁸. En 1999, on assiste à la conclusion d'une importante entente de travail qui reconnaît le personnel des SGMS non plus comme des « préposés », mais comme des « éducatrices ». Cette entente leur donne également une meilleure sécurité d'emploi et une hausse de salaire importante⁹. Finalement, c'est aussi à ce moment que l'on hausse les exigences de formation pour le personnel éducateur (diplôme de cinquième secondaire) et pour le personnel responsable/technicien (diplôme d'études collégiales).

⁶ Conseil supérieur de l'éducation. (2006). « Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au coeur des priorités. Version abrégée », Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, p. 8.

⁷ Joncas, Maryse et Larouche, Claudette. (1999 [1997]). « Guide de l'élaboration d'un programme éducatif pour les enfants de 4 ans en service de garde en milieu scolaire », Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ), p. 28-29.

⁸ Rappelons-le, un des objectifs des services de garde scolaires est de « veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école. » (Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, RRQ, c I-13.3, r 11)

⁹ Aubry, François, *op. cit.*, p. 8.

Motifs sous-jacents à l'implantation des maternelles 4 ans

Malgré la présence de ce vaste éventail de services éducatifs à l'enfance, le gouvernement Marois juge que plusieurs enfants gagneraient à fréquenter la maternelle 4 ans à temps plein. L'objectif qui sous-tend cette politique serait d'assurer l'égalité des chances et la réussite éducative de tous.

La littérature montre que la défavorisation sociale et matérielle (pauvreté, monoparentalité, faible scolarité de la mère, etc.) augmente les chances, pour les jeunes enfants, d'être en présence de plusieurs facteurs de risque, les rendant ainsi plus vulnérables dans certains domaines de leur développement¹⁰, et donc plus susceptibles d'éprouver des difficultés d'adaptation sociale et scolaire¹¹. Ces difficultés peuvent entraîner des échecs et des retards dans le cheminement scolaire des enfants et les exposer à un abandon prématuré de leurs études¹².

L'enquête sur la maturité scolaire réalisée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal révèle qu'à Montréal, parmi les enfants de 5 ans qui fréquentent la maternelle, 34,6 % d'entre eux présentent au moins une vulnérabilité¹³. La maternelle 4 ans assurerait donc un dépistage précoce qui permettrait d'intervenir plus rapidement auprès des enfants et de leur famille. À ce sujet, certaines études révèlent que plus l'intervention est longue et débute tôt dans la vie de l'enfant, plus elle aurait des bénéfices cognitifs importants¹⁴.

Par ailleurs, on peut penser que l'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés serait une manière de consolider la portée universelle du système éducatif québécois. En effet, les enfants issus de familles à faible revenu tendent à moins fréquenter les services de garde que ceux provenant de milieux économiquement plus aisés. Ce phénomène s'explique notamment par le manque de places disponibles, la méconnaissance de l'apport positif que cela peut avoir sur

¹⁰ Poirier, Daphnée. (2012). « Une maternelle quatre ans à temps plein à l'école primaire Saint-Zotique, à Montréal : un projet pilote qui a des ailes », dans *Vie Pédagogique*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

¹¹ Desrosiers et al., 2012 dans Duval, Stéphanie et Bouchard, Caroline. (2013). « Soutenir la préparation à l'école et à la vie des enfants issus de milieux défavorisés et des enfants en difficulté », Université Laval, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Sainte-Foy (Québec), p. 27.

¹² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005; Snow et al., dans Thériault, Pascale. (2010). « Développement de la conscience de l'écrit : interventions éducatives d'enseignantes de la maternelle quatre ans en milieux défavorisés » dans *McGill Journal of Education*, 45 : 5, p. 372.

¹³ Les auteurs ont évalué la vulnérabilité des enfants dans cinq domaines : 1) santé physique et bien-être; 2) compétence sociale; 3) maturité affective; 4) développement cognitif et langagier; 5) Habiletés de communication et connaissances générales (Boucheron et al., *op. cit.*, p. 37.)

¹⁴ Campbell et Ramey, 1994 dans Capuano, France, Bigras, Marc, Gauthier, Manon, Normandeau, Sylvie, Letarte, Marie-Josée et Parent, Sophie. (2001). « L'impact de la fréquentation préscolaire sur la préparation scolaire des enfants à risque de manifester des problèmes de comportement et d'apprentissage à l'école » dans *Revue des sciences de l'éducation*, 27 : 1, p. 196.

l'enfant ou encore, la peur d'être jugé ou discriminé¹⁵. Le manque de ressources financières peut aussi représenter un obstacle à la fréquentation des centres de la petite enfance pour certaines familles plus démunies¹⁶. Le gouvernement Marois, tout comme certains intervenants en garde scolaire, estime que la complémentarité dans l'offre de services éducatifs permettrait d'améliorer l'accès aux services éducatifs de qualité et d'accroître la proportion d'enfants qui les fréquentent. Selon les données présentées par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), en 2012, 65 % des enfants québécois de 4 ans fréquentaient un service de garde régis¹⁷ et 8 % une maternelle 4 ans à demi-temps¹⁸. L'objectif que promeut le CSE est de voir, d'ici 5 ans, 90 % des enfants de 4 ans pris en charge par l'un de ces services.

Conditions favorables à l'implantation des maternelles 4 ans

Bien que les bénéfices sur les apprentissages scolaires de la maternelle 4 ans à temps plein ne fassent pas consensus au sein de la communauté scientifique, plusieurs auteurs s'accordent toutefois pour dire que certaines conditions favoriseraient la portée et l'efficacité de ce programme. Des études américaines montrent qu'un personnel bien formé, des ressources financières optimales et des mesures d'intervention diversifiées et déployées sur plusieurs années sont des facteurs qui améliorent l'efficacité des programmes d'intervention précoce¹⁹. L'engagement des parents dans le processus d'intervention, un programme éducatif bien structuré, une bonne continuité dans le parcours des enfants et des ratios peu élevés semblent aussi être des composantes qui émergent fréquemment dans la littérature comme étant clés dans le succès des programmes d'intervention préscolaires²⁰.

¹⁵ Confédération des syndicats nationaux (CSN). (2010). « Des services de garde éducatifs de qualité : un droit pour chaque enfant », Confédération des syndicats nationaux (CSN), Montréal, p. 25.

¹⁶ L'Hostie, Monique et Doyon, Denise. (2004). « Le projet 'Agir ensemble pour améliorer les pratiques d'intervention précoces à la maternelle en milieu urbain défavorisé', Conférence sur invitation présentée à un groupe d'étudiants de la Licence Mention Enseignement (LME) tenue le 7 mai 2004 », Université de Genève, Genève.

¹⁷ CPE, garderies à but lucratif et service de garde en milieu familial.

¹⁸ Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*, p. 75.

¹⁹ Brooks-Gunn, 1997; Haskins, 1989; White, 1986 dans Lapointe, Pierre, Tremblay, Richard E. et Hébert, Martine. (2005). « Évaluation d'un programme national de maternelle en milieux défavorisés » dans *Canadian Journal of Education*, 28 : 4, p. 617.

²⁰ White, Bush et Castro, 1985; White et Castro, 1985; Leduc et Cadieux, 1993 dans Capuano, France et al., *loc. cit.*, p. 198.

La qualité des services de garde en milieu scolaire

Que ce soit au sujet des classes de maternelle ou au service de garde, la littérature souligne une constante à assurer dans ces deux milieux : l'importance d'offrir des services éducatifs de qualité aux enfants. En effet, il a été démontré que lorsque ceux-ci sont de qualité, ils peuvent avoir des effets bénéfiques sur les enfants issus de milieux défavorisés, mais l'inverse est aussi vrai; des services de mauvaise qualité peuvent avoir sur eux des effets négatifs²¹. Cette question est d'autant plus pertinente qu'il a été démontré que les services de garde fréquentés par les enfants issus de milieux défavorisés sont souvent de moindre qualité²². Dans un tel contexte, l'ASGEMSQ souhaite réfléchir aux éléments qui composent la qualité des SGMS dans le développement global de l'enfant, aux conditions à mettre en place pour soutenir cette qualité auprès des enfants de 4 ans et aux impacts qu'aura l'arrivée de ces enfants sur ce milieu.

La communication : une composante essentielle pour assurer une continuité éducative

Pour offrir aux enfants des services éducatifs de qualité, il est important que les milieux à l'intérieur desquels ils évoluent soient complémentaires et harmonisés afin d'assurer une continuité dans leur expérience éducative. À cette fin, la communication entre les intervenants scolaires qui travaillent quotidiennement avec les enfants de 4 ans, tout particulièrement celle entre les enseignants et le personnel éducateur, est essentielle. Parmi les intervenants que l'ASGEMSQ a interrogés, certains insistent sur l'importance d'établir une planification commune avant la rentrée et ensuite, d'organiser régulièrement des rencontres afin d'effectuer un suivi. Cette manière de fonctionner permet entre autres d'assurer une certaine similarité entre les pratiques éducatives, tout en évitant les redondances dans les activités, mais aussi une cohérence dans les interventions, les attentes et les valeurs promues. Elle permet également de discuter de la progression des enfants, des difficultés qu'ils éprouvent ou encore, des discussions et contacts effectués avec les parents. Or, les intervenants des milieux où des classes de maternelle 4 ans sont déjà en place nous révèlent que la communication et la collaboration sont deux ingrédients incontournables pour assurer la qualité des services éducatifs.

²¹ Terrisse, Bernard, Lefebvre, Marie-Louise, Larose, François et Martinet, Nathalie. « Les facteurs familiaux associés à la réussite des enfants du milieu socio-économiquement faible dans les programmes d'intervention éducative précoce », p. 8.

Roy, Chantal. (1999). « Le service de garde scolaire et son potentiel éducatif en milieu économiquement faible » dans *The Canadian Journal of Research in Early Childhood Education*, 7 : 3, p. 2.

²² Côté, 2012 dans Duval, Stéphanie et Bouchard, Caroline, *op. cit.*, p. 82.

Passage de la maison à la maternelle : une transition importante dans la vie de l'enfant

Une communication « positive, efficace et bidirectionnelle »²³ (Jacques et Deslandes, 2002 : 255) constitue également la clé d'une bonne collaboration entre l'école et les familles. Celle-ci contribue à faciliter la transition des enfants de la maison à la maternelle. Comme ce passage est parfois difficile pour les enfants de 5 ans, on peut penser qu'à 4 ans, comme l'âge est une variable qui influence le niveau de préparation à l'école des enfants²⁴, cette étape se vivra potentiellement plus difficilement. Il apparaît donc essentiel de réfléchir à des pratiques de transition qui soient adaptées au niveau de développement et de maturité d'enfants de cet âge. En effet, ce passage représente souvent un moment charnière, d'autant plus dans les milieux défavorisés où plusieurs enfants en sont à leur première expérience de garde hors du milieu familial. De manière générale, ceux-ci éprouvent des difficultés de transition à la maternelle plus importantes que les autres enfants²⁵. Cependant, en dépit de l'importance que revêt la communication entre l'école et les parents lors de cette transition, la recherche révèle que les contacts école-famille tendent à devenir moins directs et moins fréquents lors de l'entrée des enfants à la maternelle, comparativement à ce qu'ils étaient dans les services de garde (CPE, garderies, etc.). Nous pensons que le service de garde en milieu scolaire pourrait contribuer à pallier cette diminution des interactions puisque le personnel éducateur a généralement des contacts quotidiens (ou presque) avec les parents.

Les transitions quotidiennes

Les enfants qui entrent à la maternelle doivent évoluer et s'adapter simultanément à deux nouveaux milieux de vie (classe et service de garde). Il importe donc de s'attarder aussi aux transitions quotidiennes qu'ils vivent et de s'assurer qu'elles soient le moins nombreuses possible²⁶, ou du moins, qu'elles s'effectuent de manière harmonieuse puisque des transitions mal enchaînées lors de changements d'activités, de locaux, d'espaces ou d'intervenants peuvent les perturber et être source de discontinuité. Les recherches démontrent qu'assurer une continuité dans la journée des enfants aide à faciliter les transitions qu'ils vivent et contribue à leur offrir une expérience

²³ Jacques, Marie et Deslandes, Rollande. (2002). « Transition à la maternelle et relations école-famille » dans Lacharité, Carl et Pronovost, Gilles (dir.), *Comprendre la famille : Actes du 6^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Les Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 255.

²⁴ Duval, Stéphanie et Bouchard, Caroline, op. cit., p. 36.

²⁵ Rimm-Kaufman et al., 2000 dans Duval, Stéphanie et Bouchard, Caroline, op. cit., p. 20.

²⁶ Betsalel-Presser, Raquel, White, Donna R., Baillargeon, Madeleine et Jacobs, Ellen V. (1998). « Services de garde en milieu scolaire et maternelle : sélection, qualité et continuité », Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Sainte-Foy (Québec).

éducative de qualité²⁷. D'après les expériences d'intervenants qui nous ont été partagées, la stabilité des adultes qui évoluent dans le quotidien des enfants semble être une variable particulièrement importante. Ainsi, il importe d'assurer à l'enfant la « [...] présence stable de personnes significatives avec lesquelles [il] pourra établir des liens de confiance »²⁸. Ces intervenants ont souligné l'importance pour les enfants de 4 ans d'être en présence, toute la journée (le matin à l'accueil, au dîner et en après-midi), du même éducateur. Lorsque celui-ci doit s'absenter, il est suggéré de toujours avoir recours au même remplaçant, ceci réduisant le nombre d'adultes auxquels les enfants doivent s'adapter. Or, les échos que nous avons du terrain nous révèlent que plusieurs services de garde sont aux prises avec un problème de pénurie de personnel qualifié, ce qui complexifie la tâche de trouver des remplaçants.

La stabilité de l'environnement et des intervenants

La stabilité dans l'expérience éducative des enfants s'établit également dans leur relation à l'environnement. À ce sujet, une responsable/technicienne que nous avons interrogée souligne la chance pour les enfants de 4 ans à son service de garde d'avoir un local qui leur appartient exclusivement et qui soit adapté à leurs besoins et intérêts (types de jeux, hauteur des lavabos, toilettes, casiers, tablettes et autres), où ils peuvent établir une routine et y développer un sentiment d'appartenance. La proximité des locaux du service de garde avec les classes est aussi un aspect qui permet de diminuer les déplacements et de faciliter la création de liens entre les espaces où évoluent les enfants²⁹. L'enjeu que représente la disponibilité des locaux préoccupe beaucoup le personnel des services de garde; plusieurs se demandent où ils trouveront l'espace pour accueillir ces enfants. En 2001, le Vérificateur général affirmait que l'environnement physique est « [...] sans contredit un des éléments qui présentent les problèmes les plus aigus quant à la qualité des services de garde en milieu scolaire »³⁰. Puisqu'aucune norme ne vient définir la superficie minimale des locaux et des aires d'activités, plusieurs enfants se retrouvent dans des locaux exigus, bruyants et sans aire de repos. En 2013, aucune balise n'a encore été adoptée.

²⁷ Beauséjour, Ginette, Boily, Francine, Jacques, Marie, Jacqueline, Thériault, & Baillargeon, Madeleine (collaboration). (2004). « L'évolution de la profession enseignante à l'éducation préscolaire, Mémoire présenté au Conseil supérieur de l'éducation », Association d'éducation préscolaire du Québec, Montréal.

²⁸ Bigras, Nathalie, Bouchard, Caroline, Brunson, Liesette, Cadoret, Geneviève, Cantin, Gilles, Charron, Annie, Cleveland, Gordon et Coutu, Sylvain. (2013). « La maternelle 4 ans au Québec : pour y faire quoi? », Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

²⁹ Betsalel-Presser, Rachel et al., *op. cit.*, p. 89.

³⁰ Vérificateur Général du Québec. (2001). « Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2000-2001. Services de garde en milieu scolaire. Vérification menée auprès du ministère de l'Éducation, de commissions scolaires et d'écoles primaires », Gouvernement du Québec, Vérificateur général du Québec, Québec, p. 230.

Les difficultés à recruter du personnel qualifié et le manque de locaux que plusieurs anticipent soulèvent des questions quant à l'accessibilité des services de garde en milieu scolaire. Les écoles qui accueilleront en septembre prochain les enfants de 4 ans seront-elles en mesure de répondre à la demande en matière de service de garde ?

Conditions qui favorisent la qualité

Par ailleurs, des conditions telles que les ratios, la taille des groupes, la présence d'un programme d'activités et la formation du personnel sont des variables qui favorisent la mise en place d'un service éducatif de qualité et qui permettent de soutenir le travail des adultes qui accueillent les jeunes enfants³¹.

Les ratios

Une majorité d'intervenants scolaires avec qui nous avons discuté se disent préoccupés par les ratios établis par le gouvernement, c'est-à-dire 1 : 18 pour les classes de maternelle et 1 : 20 pour les services de garde. Ceux-ci proposent plutôt des ratios qui varient entre 12 et 15 enfants par éducateur afin d'être en mesure de bien les encadrer. Notons que la taille des groupes et l'intégration des enfants de 4 ans au sein de groupes multiâgés sont aussi des facteurs qui inquiètent.

La formation

L'importance d'une formation suffisante a aussi émergé des discussions afin d'intervenir adéquatement auprès de cette clientèle. La formation initiale (niveau de scolarité et formation spécialisée) et la formation continue³² des intervenants auront une influence sur la qualité à la fois de leurs interactions avec les enfants, des activités qu'ils organiseront et de la structure du service de garde qu'ils privilégieront³³. Une meilleure formation est aussi associée à une plus grande sensibilité aux besoins des enfants et à des comportements plus favorables au développement cognitif des enfants³⁴. Il est alors pertinent de se questionner quant à savoir, premièrement, si l'attestation d'études professionnelles (AÉP) représente un niveau d'études suffisant, deuxièmement, si cette attestation en garde scolaire fournit une formation assez spécialisée en petite enfance et troisièmement, si le perfectionnement offert au personnel éducateur et responsable/technicien est suffisant.

³¹ Bigras, Nathalie et al., *loc. cit.*

³² Roy, Chantal, Baillargeon, Madeleine et Larouche, Hélène. (1999). « La qualité des services de garde en milieu scolaire : relation avec la formation et l'expérience du personnel » *dans* The Canadian Journal of Research in Early Childhood Education, 7 : 3.

³³ Betsalel-Presser, Rachel et al., *op. cit.*, p. 63.

³⁴ Roy, Chantal, *loc. cit.*, p. 10.

Le programme d'activités

Les services de garde en milieu scolaire devront aussi, avec l'arrivée des enfants de 4 ans, mettre en place un programme d'activités adapté qui s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'école visant le développement global des élèves. Ce programme devrait définir « [...] les orientations éducatives privilégiées par le service de garde, mettre en lumière les dimensions du développement sollicitées par les différentes activités proposées, établir clairement les liens avec le projet éducatif de l'école et prévoir des mécanismes d'évaluation de la mise en œuvre de ce programme, de même que des mécanismes de diffusion. »³⁵ Le niveau de formation en petite enfance et le degré de connaissances du développement de l'enfant du personnel éducateur, mais plus particulièrement celui des responsables/techniciens, influencent l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'activités. Le temps de préparation dont disposent les éducateurs et l'organisation régulière de réunions d'équipe contribuent aussi à offrir aux enfants un programme d'activités de qualité.

Il est également important que le programme d'activités des services de garde, visant le développement global de l'enfant, soit pensé en termes de complémentarité avec le programme d'activités des maternelles 4 ans élaboré par le MELS afin, notamment, d'éviter les répétitions et d'assurer une juste alternance et un bon équilibre entre les activités libres, dirigées, physiques, motrices, de concentration et de détente³⁶. Il est alors d'autant plus important pour les enseignants et le personnel des services de garde de travailler en collaboration étroite afin de respecter le rythme d'apprentissage de ces enfants. Plusieurs intervenants à qui nous avons parlé rappellent toutefois l'importance, pour le service de garde, d'adopter une approche principalement axée sur le jeu. De l'avis d'une majorité, l'objectif premier n'est pas d'inculquer des connaissances académiques aux enfants de 4 ans, mais plutôt de les socialiser, les stimuler et leur apprendre les règles de conduite en groupe et les normes de vie en société.

L'évaluation

Finalement, mentionnons qu'il sera important de procéder au suivi et à l'évaluation de l'implantation des classes de maternelle 4 ans afin d'assurer la qualité des services éducatifs. L'évaluation du programme permettra aussi de vérifier si les objectifs visés ont été atteints, c'est-à-dire de favoriser la réussite scolaire et lutter contre le décrochage, de mieux cibler les besoins des enfants et d'éclairer les choix des décideurs.

³⁵ Conseil supérieur de l'éducation, 2006, *op. cit.*, p. 46.

³⁶ Betsalel-Presser, Rachel et al., *op. cit.*, p. 95.

Conclusion

L'objectif que poursuit l'ASGEMSQ avec ce mémoire est de se positionner concernant les conditions à mettre en place afin de s'assurer que les enfants puissent profiter d'un environnement de qualité, respectueux de son bien-être et de son développement. En consultant nos membres, nous avons pu constater que l'arrivée de ces nouvelles classes en septembre 2013 soulève plusieurs questions et pour certains, quelques appréhensions au sujet de la disponibilité des ressources physiques, matérielles, financières et humaines pour accueillir ces enfants. Plusieurs s'interrogent aussi quant à savoir si le personnel des services de garde aura suffisamment de soutien, à la fois des intervenants scolaires (conseillers pédagogiques, techniciens en éducation spécialisée, orthophonistes et autres), de leur direction d'établissement et de leur commission scolaire pour offrir un service de qualité. Pour le moment, certains se sentent peu appuyés et s'inquiètent du flou dans lequel ils sont maintenus et du peu d'informations qui leur sont acheminées.

Recommandations

À l'issue de notre réflexion et des constats que nous avons effectués, l'ASGEMSQ recommande que :

- la fréquentation du service de garde scolaire soit entièrement financée par le MELS pour les enfants de 4 ans issus de milieux défavorisés. Ceci, afin de s'assurer que le manque de ressources financières ne représente pas un obstacle à leur inscription au service de garde de l'école;
- les ressources physiques, matérielles, humaines et financières nécessaires soient disponibles pour offrir des services de qualité;
- le ratio éducateur/enfant soit revu à la baisse afin d'intervenir et d'encadrer adéquatement les enfants de 4 ans; un ratio équivalent à celui qui prévaut en CPE nous apparaît un ratio à respecter;
- le personnel éducateur détienne une formation spécifique qui réponde aux besoins des enfants de 4 ans et des clientèles issues des milieux défavorisés.

De son côté, l'ASGEMSQ devra :

- s'assurer que son offre de services, notamment en matière de formation sur mesure, réponde aux besoins du personnel éducateur et responsable/technicien qui travaillera auprès des enfants de 4 ans issus de milieux défavorisés;
- voir à la possibilité d'adapter le « Guide d'élaboration d'un programme éducatif pour les enfants de 4 ans en service de garde en milieu scolaire »³⁷ afin qu'il s'inscrive en complémentarité avec le programme d'activités élaboré par le MELS.

³⁷ Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, op. cit.